

Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 21 mars 2011
Séance tenue le 21 mars 2011

Résolution: CM11 0132

Déclaration de solidarité envers le peuple japonais face au séisme et au tsunami qu'a connus le Japon, le vendredi 11 mars 2011

Considérant le tremblement de terre et le tsunami qui, le 11 mars 2011, ont touché le nord-est du Japon où l'on dénombre des centaines de milliers de sinistrés et plus de dix mille personnes disparues ou décédées et où sont appréhendées des conséquences dramatiques pour l'environnement et l'économie;

Considérant l'apport culturel et économique de la communauté japonaise à Montréal;

Considérant l'inquiétude et la tristesse que les Montréalais et Montréalaises d'origine japonaise vivent devant l'ampleur du drame qui touche parents et amis au Japon;

Considérant l'empathie et la consternation exprimées par les Montréalais et Montréalaises devant cette tragédie;

Il est proposé par M. Gérald Tremblay

appuyé par M. Marvin Rotrand
Mme Mary Deros
M. François Limoges

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1- salue la solidarité, le courage et la détermination des autorités japonaises et du peuple japonais ainsi que de tous ceux qui sont mobilisés sur le terrain pour porter secours aux populations touchées;
- 2- exprime ses plus profondes et sincères condoléances au peuple et au gouvernement japonais et invite les Montréalais et les Montréalaises à exprimer leur appui, au cours des prochains jours, par le biais de dons en argent aux organismes qui auront été identifiés, dont la Croix-Rouge.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

15.03
/cb

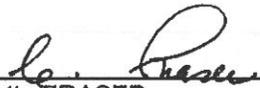
Gérald TREMBLAY

Colette FRASER

Maire

Greffière adjointe

(certifié conforme)


Colette FRASER
Greffière adjointe